

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

À une séance ordinaire du Conseil local pour la Municipalité de Saint-Épiphanie tenue au lieu ordinaire des sessions de ce conseil, soit à la salle du Centre des loisirs Simone-Simard, le lundi 5 mai 2014, à 20:00 heures, suivant les prescriptions du Code municipal de la Province de Québec.

Étaient présents :

Messieurs les conseillers	Hervé Dubé Vallier Côté Sébastien Dubé
Mesdames les conseillères	Pâquerette Thériault Nathalie Pelletier Céline D'Auteuil
Monsieur le maire	Renald Côté

tous formant quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, assure la prise des notes.

La séance débute par le mot de bienvenue prononcé par monsieur le maire, Renald Côté, qui s'assure qu'il y a quorum.

**14.05.111
ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants en affaires nouvelles : modification de la résolution no. 13.12.352, congrès annuel de l'ADMQ, achat d'un réfrigérateur pour le Centre des loisirs, répartition budgétaire de la facture d'assurances, addenda au contrat de transformation d'un local en quatre bureaux de travail au Centre des loisirs, demande d'aide financière et de prêt d'équipements pour l'événement Supercross, programme d'aide à l'entretien du réseau routier – reddition de compte 2013, nouveau local de l'âge d'or.

**14.05.112
RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 AVRIL 2014 ET
DU 14 MAI 2013**

Les membres ayant pris connaissance des procès-verbaux des séances du 7 avril 2014 et du 14 mai 2013, il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner ces derniers.

**14.05.113
PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement des comptes à payer pour le mois d'avril 2014 s'élevant à 28 107 \$, et des comptes courants s'élevant à 68 873,13 \$, pour un grand total de comptes et approbations se chiffrant à 96 980,13 \$.

**14.05.114
AUTORISATION DES CERTIFICATS DE CRÉDIT POUR LE MOIS
D'AVRIL 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner les dépenses figurant aux certificats de crédits suivants pour la voirie, l'administration et les loisirs pour le mois d'avril 2014.

V-14-04-003
L-14-04-003

14.05.115
AUTORISATION DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LE MOIS DE MAI 2014

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les dépenses énumérées aux engagements de crédit suivants pour l'administration, la voirie et les loisirs pour le mois de mai 2014.

ADM-14-05-001
V-14-05-001
L-14-05-001

14.05.116
DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, procède au dépôt de la correspondance reçue durant le mois d'avril 2014.

ADMINISTRATION

14.05.117
ADOPTION DES ÉTATS COMPARATIFS DU PREMIER TRIMESTRE 2014

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les états comparatifs du premier trimestre 2014, tels qu'ils apparaissent en annexe de ce procès-verbal.

14.05.118
ADOPTION DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AU 31 MARS 2014

Il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder aux transferts budgétaires, tels qu'ils apparaissent en annexe de ce procès-verbal, pour un montant total de 12 761 \$.

Monsieur le conseiller Vallier Côté s'absente de la table des délibérations, il est 20 h 27.

14.05.119
DEMANDE DE LA GRATUITÉ DE LOCATION DU CENTRE DES LOISIRS PAR LE CERCLE DES FERMIÈRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la gratuité de location du Centre des loisirs Simone-Simard, toute la journée du 4 juin 2014, au cercle des fermières de Saint-Épiphane, pour la tenue de son exposition annuelle.

14.05.120
DEMANDE DE LA GRATUITÉ DE LOCATION DU CENTRE DES LOISIRS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la gratuité de location du Centre des loisirs Simone-Simard, et plus particulièrement de la cuisine, toute la journée du 8 mai 2014, à la Commission scolaire de Kamouraska Rivière-du-Loup, pour la tenue d'une activité entrepreneuriale culinaire. Il est entendu que cette activité ne doit en aucun cas déranger l'activité de Zumbakids déjà prévue dans la grande salle, après l'école, à 15 h 30.

VOIRIE

14.05.121

MISE À PIED DE L'ÉQUIPE DE DÉNEIGEMENT SUR APPEL

Il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la mise à pied de l'équipe de déneigement sur appel à partir du 24 avril 2014.

Monsieur le conseiller Vallier Côté revient à la table des délibérations, il est 20 h 30.

14.05.122

ACHAT D'UNE LAVEUSE À PRESSION

ATTENDU QUE le Service de la voirie juge important de pouvoir laver les véhicules lourds régulièrement avec un équipement approprié ;

ATTENDU QUE le fait de laver les véhicules lourds avec une laveuse à pression permettra de rallonger la durée de vie des ces équipements ;

ATTENDU QUE cette résolution remplace la résolution 14.04.097 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'une laveuse à pression électrique de marque Unimanix, 220 volts, 2000 PSI, 3 gallons par minute, au coût de 1149,95 \$, plus les taxes applicables, auprès du fournisseur Dickner Fournitures industrielles. L'argent sera prélevé à même le surplus accumulé non affecté.

14.05.123

COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE MANOEUVRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer madame Nathalie Pelletier, conseillère, et messieurs Renald Côté, maire, Pierre Fortin, contremaître et Nicolas Dionne, directeur général et secrétaire-trésorier, sur le comité de sélection du manœuvre pour l'été 2014.

INCENDIE

14.05.124

RAPPORT MENSUEL DU MOIS D'AVRIL

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, procède au dépôt du rapport d'activités du Service incendie du mois d'avril 2014.

LOISIRS

14.05.125

COMITÉ DE SÉLECTION POUR LES POSTES D'ANIMATRICES

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la nomination de madame Nathalie Pelletier, conseillère, madame Diane Bossé, agente de projets loisir/famille et monsieur Nicolas Dionne, directeur général et secrétaire-trésorier, sur le comité de sélection des animatrices du Camp de jour 2014.

Monsieur le maire, Renald Côté, déclare son intérêt, dans le cadre de la prochaine résolution, et se retire donc de la table des délibérations. Il est 20 h 40.

14.05.126

EMBAUCHE DES ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR 2014

ATTENDU QUE le comité de sélection des animatrices a procédé aux entrevues le jeudi 17 avril 2014 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pelletier de nommer mesdames Sandra April, Élisabeth Pelletier et Jasmine-Élisa Cormier aux postes d'animatrices pour le Camp de jour 2014, aux conditions prévues dans leurs contrats de travail.

Proposition rejetée : 4 votes contre, deux votes pour.

14.05.127

EMBAUCHE DES ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR 2014 ET MANDAT AU COMITÉ DE SÉLECTION

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer mesdames Sandra April et Élisabeth Pelletier à titre d'animatrices pour la Camp de jour 2014, et de demander au Comité de sélection de se réunir à nouveau pour la troisième candidate à sélectionner. Celle-ci devra être choisie entre mesdames Mélanie Côté et Justine Pelletier.

Monsieur le maire, Renald Côté, revient à la table des délibérations.

AFFAIRES NOUVELLES

14.05.128

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NO. 13.12.352 PORTANT SUR L'ACHAT DES LAMES DE DÉNEIGEMENT POLARFLEX

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la résolution no. 13.12.352 portant sur l'achat de lames de déneigement Polarflex, en ce qui concerne leur source de financement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers de préciser que l'argent servant à acheter cet équipement sera pris à même le fonds de fonctionnement plutôt que dans le surplus accumulé non affecté.

14.05.129

CONGRÈS ANNUEL DE L'ADMQ

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, à s'inscrire et à participer au congrès annuel de l'ADMQ, du 11 au 13 juin 2014 à Québec, au coût de 499 \$ plus les taxes applicables, et à lui rembourser les frais inhérents à l'hébergement et à ses déplacements.

14.05.130

ACHAT D'UN RÉFRIGÉRATEUR POUR LE CENTRE DES LOISIRS

ATTENDU QUE le réfrigérateur de la cuisine du Centre des loisirs doit bientôt être remplacé ;

ATTENDU QUE cette dépense est prévue au budget 2014 ;

ATTENDU les prix reçus :

- Tanguay, réfrigérateurs de marque Frigidaire
 - 18,2 pi³ avec garantie de 3 ans : 909,99 \$, plus les taxes
 - 18,2 pi³ sans garantie : 630 \$, plus les taxes

 - 18 pi³ avec garantie de 3 ans : 954,99 \$, plus les taxes
 - 18 pi³ sans garantie : 675 \$, plus les taxes

- Réal Levasseur, réfrigérateur de marque Frigidaire
 - 18 pi³ avec garantie de 3 ans : 971,93 \$, plus les taxes
 - 18 pi³ sans garantie : 565,34 \$, plus les taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Nathalie

Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'un réfrigérateur de marque Frigidaire, au coût de 565,34 \$ (sans garantie de trois ans), plus les taxes applicables, auprès du fournisseur Réal Levasseur de Rivière-du-Loup.

14.05.131

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance en raison de la tenue d'une séance extraordinaire prévue à 21 h. Il est 20 h 59. La séance ordinaire sera ouverte à nouveau après la séance extraordinaire, ce même jour.

14.05.136

REPRISE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'ouvrir à nouveau la séance ordinaire du 5 mai 2014 qui a débuté à 20 h et qui a été suspendue à 20 h 59. Il est 21 h 25.

14.05.137

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE DE LA FACTURE D'ASSURANCES

ATTENDU QU'il est préférable de répartir le montant d'assurance à travers les différents postes budgétaires de la Municipalité ;

ATTENDU QUE cette écriture comptable n'a aucun impact sur le montant total de l'assurance ni sur le budget de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'écriture comptable, annexée au présent procès-verbal, qui permettra de refaire la répartition budgétaire d'une partie de la facture d'assurances 2013-2014, au montant de 35 560 \$.

14.05.138

ADDENDA AU CONTRAT DE TRANSFORMATION D'UN LOCAL EN QUATRE BUREAUX DE TRAVAIL AU CENTRE DES LOISIRS

ATTENDU QUE le contrat de transformation d'un local, en quatre bureaux de travail au Centre des loisirs, a été octroyé à l'entreprise Construction Paul Thériault et Fils inc. ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'y apporter certains ajouts dont l'isolation du mur sud, l'isolation du plafond ainsi que le sablage des planchers ;

ATTENDU QUE la MRC a donné son accord et qu'elle assumera entièrement les coûts de cet addenda ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers de permettre à l'entreprise Construction Paul Thériault et Fils inc. de procéder au sablage des planchers, à l'isolation du mur sud ainsi qu'à l'isolation du plafond, pour un coût additionnel de 2 950 \$, plus les taxes applicables.

14.05.139

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET DE PRÊT D'ÉQUIPEMENTS POUR L'ÉVÉNEMENT SUPERCROSS

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité loue gratuitement les estrades du terrain de baseball, certaines poubelles du Centre des loisirs, deux ou trois barrières pour bloquer la rue, le réservoir servant à étendre l'abat-poussière, le camion de sauvetage, un ou des tuyaux incendie, aux organisateurs de l'événement Supercross, aux conditions suivantes :

- Tous les biens loués devront être remis en place dans le même état ;
- Seuls les pompiers sont autorisés à manipuler une borne-fontaine ;
- Le ou les pompiers présents sur le site ne seront pas rémunérés ;
- Les organisateurs de l'événement s'engagent à louer gratuitement leur réfrigérateur à la Municipalité, lors de la tenue du Festival de l'Épi.

14.05.140

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDDITION DE COMPTE 2013

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 151 139 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Épiphanie informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

14.05.141

NOUVEAU LOCAL POUR LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers de permettre au Club de l'âge d'or d'utiliser gratuitement le local situé au nord-ouest de la scène du Centre des loisirs.

14.05.142

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition des gens de la salle selon l'article 150 du Code municipal et débute à 21 h 40.

14.05.143

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur le conseiller Vallier Côté et acceptée à l'unanimité des conseillers à 21 h 53.

Renald Côté, maire

Nicolas Dionne, directeur général et secrétaire-trésorier